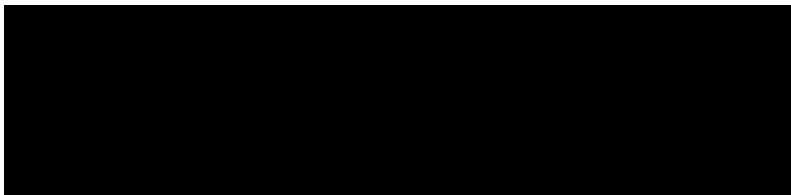


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 février 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.455

,

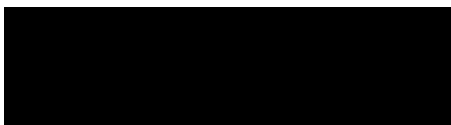
Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 18 janvier dernier, visant à obtenir le Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux de 1990 à 2010.

Vous trouverez ci-joint un document contenant les informations de 1996 à 2010. En effet, nous n'avons pas les informations de 1990 à 1995 au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2